

(MÉMOIRE DE LICENCE PHILOSOPHIQUE)

LE

MÉDECIN ALIÉNISTE ET PHILOSOPHE

FR. LÉLUT

PAR

E. SALAGER

DOCTEUR EN MÉDECINE

LICENCIÉ ÉS LETTRES (PHILOSOPHIE)



MONTPELLIER

IMPRIMERIE DELORD-BOEHM ET MARTIAL

Éditeurs du « Montpellier Médical »

1904

LE MÉDECIN ALIÉNISTE ET PHILOSOPHE

Fr. LÉLUT

La psychologie, la sociologie, l'histoire, dans leurs nouvelles méthodes d'études, tendent à confondre étroitement l'éducation littéraire et l'éducation scientifique. L'abîme est comblé qui divisait les travailleurs en deux catégories irréductibles, au grand détriment du progrès. Si tous les temps ont connu des hommes *universels*, aux tendances multiples, il appartenait à la période tout à fait contemporaine de voir fusionner ces tendances sur des points d'étude précis, d'utiliser sur un terrain commun les efforts combinés d'artisans diversement doués ou instruits dans des voies différentes.

Sans doute encore parmi les esprits les plus distingués, attachés à l'antique culture classique, il en est qui s'effarouchent des prétentions parfois audacieuses des nouveaux venus, s'alarment de voir leur domaine envahi par les barbares, et ne s'aperçoivent pas souvent, eux-mêmes, combien leurs propres œuvres reflètent de la tendance scientifique répandue à profusion dans la génération dont ils sont l'ornement. Sans doute aussi, parmi les novateurs, il en est qui prétendent faire table rase des efforts lentement accumulés par les penseurs et les écrivains à travers les âges. Ils ne voient pas, les malheureux, que l'esprit du moment est l'œuvre des siècles, et ils sont incapables de sentir combien leur intelligence gagnerait en finesse, en pénétration, en souplesse et en puissance, au contact de ces études que, sottement, ils méprisent. Ces derniers sont des snobs dans le public scientifique ; et l'on voit d'autres snobs parmi les gens de lettres qui, pour s'affirmer de leur siècle, n'hésitent pas à encombrer leurs *chroniques* et leurs *nouvelles*, d'un vocabulaire d'amphithéâtre, mal appris et surtout mal compris, en tous cas ridiculement hors de place.

Les manifestations de l'un et l'autre ordre sont inséparables de

toute phase de progrès. Quoi qu'il en soit, et bien que des réformes importantes ne soient pas encore venues assouplir les cadres de l'enseignement, une culture trop exclusive est partout condamnée aujourd hui. L'union est faite et les heureux résultats s'en montrent plus nombreux tous les jours.

Mais les sciences nouvelles, issues de ce nouvel état de choses, en sont encore à chercher leurs méthodes. La période de tâtonnements n'est pas close pour les psychologues de notre époque. A voir les difficultés qu'ils éprouvent, il est aisé d'imaginer combien pénible et laborieuse dut être l'œuvre des précurseurs, de ces esprits d'élite chez qui, à la faveur d'une culture aussi générale que profonde, surgissait la lumière, s'imposait la vérité ; qui n'avaient d'autre guide que leur propre génie, d'autre encouragement que la raillerie sceptique ou la contradiction acerbe.

Ces brèves considérations serviront à justifier la méthode que nous aurons adoptée pour l'étude d'un de ces esprits distingués, le médecin aliéniste et philosophe Fr. Lélut.

Plusieurs voies s'offraient à nous. Nous pouvions rechercher la part de notre auteur dans l'œuvre psychologique du groupe d'aliénistes célèbres, auquel il se rattache dans le temps, Baillarger, Esquirol, Moreau de Tours .. et tenter entre les travaux de ces auteurs une confrontation ou un parallèle. Mais il eût fallu les étudier tous ensemble dans cette période qui marque, pour ainsi dire, la phase de gestation de la psychologie moderne. Dans son ensemble et dans ses résultats généraux, leur œuvre est bien connue. Outre qu'une pareille tâche eût excédé les dimensions de ce travail modeste la physionomie de notre auteur eût risqué d'y perdre de son relief et de son éclat.

Nous pouvions examiner aussi les doctrines de Lélut, sa métaphysique, sa psychologie, sa morale dans l'histoire générale de la pensée philosophique en les rapprochant des grands systèmes de Descartes, Malebranche, Leibnitz, de Stahl, de Bichat, de Barthès, parmi lesquels, en effet, il a tenté de prendre position, ou de ses successeurs immédiats, de Taine par exemple. Mais la revue, si souvent entreprise, des doctrines et des systèmes, demande un brio et une autorité auxquels nous ne saurions prétendre, et, de plus, la doctrine métaphysique et le système psychologique de Lélut constituent la partie la moins nette et la moins originale de son œuvre, bien qu'il ait attaché, en réalité, à cette partie, une importance considérable.

Il nous a paru d'un intérêt plus général à la fois et plus actuel, de dresser, pour ainsi dire, l'observation méthodique de cet esprit, de rechercher, dans une lecture attentive de son œuvre, le contenu, d'une part, de cet esprit, ses tendances, ses qualités, son acquit, sa culture, ses procédés, sa méthode, et, d'autre part, les résultats auxquels il est arrivé, résultats pris en eux-mêmes et par rapport à l état de la philosophie et des sciences à son époque. .

Notes biographiques et travaux

Ce n'est pas une étude détaillée de l'existence de notre auteur que nous avons en vue d'entreprendre, nous proposant surtout d'étudier l'homme à travers son œuvre. Mais ici trouve place indispensablement une note biographique sommaire :

Donc Lélut (Louis-François) naquit à Guy (Haute-Savoie), le 15 avril 1804. Ses études furent brillantes. A l'âge de 23 ans, il était reçu docteur en médecine, après avoir été interne des hôpitaux de Paris. Sa thèse porte le titre : *Etudes anatomiques sur les épithéliums*. Peu de temps après, il fut nommé surveillant de la section des aliénés de Bicêtre, plus tard médecin de la Salpêtrière, puis médecin de la prison du dépôt des condamnés. Dès cette première époque, se manifestent les préoccupations qui domineront toute sa carrière : étudier l'homme au double point de vue de sa nature physique et intellectuelle ; confronter les données de l'anatomie, de la physiologie, de la pathologie, avec ce qu'il appelle la science psychologique, c'est-à-dire, pour l'époque à laquelle il écrit, les données de l'instrospection aidées de l'érudition littéraire et historique ; enfin, appliquer les résultats acquis par ce double rapprochement à des problèmes d'ordre plus élevé, spécialement à l'histoire.

Nous donnerons les titres de ses principaux ouvrages en suivant à peu près l'ordre chronologique le plus conforme au point de vue que nous avons adopté.

Ses premiers mémoires portent les titres suivants :

— Observation de phlébite chez un aliéné paralytique et chez un épileptique (*Journal des progrès des sciences et institutions médicales*, tom. I, 1830).

— Observation de ramollissement cérébral sans paralysie corré-

lative chez un épileptique bronzé par l'usage intérieur du nitrate d'argent (publié dans le *Journal hebdomadaire de médecine*, n° du 20 février 1830).

— Une histoire de manie chez un auteur de mélodrames (*Journal hebdomadaire de médecine*, n° du 20 mars 1830).

— Note sur les hallucinations au début de la manie (*Journal de médecine hebdomadaire*, avril 1830).

— Note sur la disposition de la substance blanche à la surface du lobule de l'hippocampe, dans le cerveau de l'homme et dans celui de quelques autres vertébrés (*Journal des progrès des sciences et institutions médicales,* mai 1830).

— Examen anatomique de l'encéphale des suppliciés (*Journal des progrès des sciences et institutions médicales*, tom. III, 2e série, juin 1830, et *Journal hebdomadaire et universel de médecine*, avril 1831).

— Examen comparatif de la longueur et de la largeur du crâne chez les voleurs homicides (*Journal universel et hebdomadaire de médecine*, janvier 1831).

— Observation de ramollissement cérébral avec lésion des mouvements et perte de la parole (*Lancette fr.*, 29 mars 1831).

— Note sur le choléra morbus de Bicêtre, et en particulier sur celui des aliénés (*Gazette médicale*, Paris, 20 juin 1832).

— Asphyxie par strangulation volontaire avec suspension incomplète (*Gazette médicale*, 1er décembre 1832).

— Observations de maladies du nerf optique pour servir à la détermination de sa structure et de ses fonctions (*Journal hebdomadaire et universel de médecine*, tome XIII, n° 168).

— Observation sur la folie sensoriale (1833), et *Gazette médicale*, Paris (1838).

— Recherche sur les analogies de la folie et de la raison (*Gazette médicale*, Paris, 1834).

— Note sur les facultés instinctives communes aux animaux et à l'homme, et nécessaires à la conservation de l'espèce et de l'individu (*Gazette médicale*, Paris, 1834).

— De la spécialité organique, considérée dans les fonctions intellectuelles du corps humain (*Gazette médicale*, 1834).

— Qu'est-ce que la phrénologie ? Essai sur la valeur des systèmes de psychologie en général et de celui de Gall en particulier (1 volume, Paris, 1836).

Après cet ouvrage se place le livre du Démon de Socrate (1836),

qui fit grand bruit, parce qu'il constituait une innovation. Le but que se proposait le livre suffit, avec le talent de l'auteur, à expliquer l'émotion qu'il causa. « Socrate, dit-il, la première tête de la philosophie, n'est pas connu, bien qu'il ait dû être, et ait été, en effet, immensément étudié. Il faut le connaître, pour l'intelligence complète de la nature humaine, et pour donner à l'histoire le *spécimen* d'un point de vue nouveau et les éléments d'une étiologie plus intime et plus vraie. » Le Démon de Socrate n'était pas seulement une introduction géniale dans les études historiques, c'était aussi, avec les deux mémoires qui l'accompagnent (Folie ensoriale et Analogies de la folie et de la raison), un premier monument élevé à l'histoire des hallucinations. A ce double point de vue, science historique et observation clinico-psychologique, Lélut couronnera sa gloire dix ans plus tard, nous le verrons, par l'Amulette de Pascal (1846), œuvre dans laquelle se révèle bien plus d'autorité, une érudition plus pénétrante et plus sûre ; étude magistrale et hors de pair sur les hallucinations et les questions de psychologie qui s'y rattachent.

Deux ans après le Démon de Socrate, et malgré les critiques dont il fut l'objet, Lélut publiait, dans la *Gazette Médicale de Paris*, un article « Sur un des points de vue de la psychologie de l'histoire », dans lequel, nous le verrons, il affirme avec conviction la nécessité d'introduire la méthode psychologique en histoire.

Parallèlement aux études de cet ordre, Lélut, travailleur infatigable, en poursuit une autre série, qui traduisent une préoccupation plus importante dans son esprit, préoccupation qui persistera jusqu'à sa mort : Elucider avec une rigueur scientifique les rapports de l'intelligence avec le cerveau. Il part de l'examen critique de la doctrine de la phrénologie ; nous le verrons aboutir, à la fin de sa vie, au livre de « la physiologie de la pensée » où la phrénologie n'est plus qu'incidemment citée, et plus du tout prise en considération.

En plus des divers ouvrages cités plus haut, et dont les titres sont assez significatifs, il écrivait sur les rapports de la pensée à l'organisme :

— Mémoire sur les fausses membranes de l'arachnoïde cérébrale, d'après des observations recueillies dans la division des aliénés de l'hospice de Bicêtre (*Gazette Médicale*, Paris, 2 janvier 1836).

— Procès-verbal d'autopsie de la tête de Fieschi (*Gazette Médicale*, Paris, 12 mars 1836).

— Inductions sur la valeur des altérations de l'encéphale dans le délire aigu et dans la folie (Paris 1er mai 1836), livre qui représente dix ans d'observations dans le service de Ferrus, et dont l'exergue est tirée de la *Philosophie de la folie de Daquin*. « Plusieurs des lésions trouvées dans le cerveau des fous, ne s'étant, selon toute apparence, formées que vers les derniers temps de la vie, présentent plutôt les effets de la maladie que cette cause elle-même. »

— Du poids du cerveau considéré dans ses rapports avec le développement de l'intelligence (*Gazette Médicale* de Paris, 11 mars 1837).

— Du développement du crâne considéré dans ses rapports avec le développement de l'intelligence (*Gazette Médicale*, Paris, 29 juillet 1837).

— De l'organe phrénologique de la destruction chez les animaux, ou examen de cette question : Les animaux carnassiers ou féroces ont-ils, à l'endroit des tempes, le cerveau, et par suite le crâne plus large, proportionnellement à sa longueur, que ne l'ont les animaux d'une nature opposée (in-8°, Paris 1838).

— Un mot sur la valeur intellectuelle de la femme et sur sa destination dans la famille et dans la société (*Gazette Médicale*, Paris, 22 février 1840).

— Recherches pour servir à la détermination de la taille moyenne de l'homme en France (Lu à la *Société ethnologique* de Paris dans sa séance du 28 mai 1841, et imprimé dans la *Gazette Médicale*, Paris, le 7 août de cette même année).

— Essai d'une détermination ethnologique de la taille moyenne de l'homme en France (quelques mois après, à la *Société ethnologique*).

— Du siège de l'âme suivant les anciens, ou exposé historique des opinions de la philosophie ancienne sur les rapports à établir entre l'organisation de l'homme et les actes de sa pensée (mémoire lu à l'*Académie des sciences morales et politiques*, dans ses séances du 27 août et du 3 septembre 1842).

— Formule des rapports du cerveau à la pensée (mémoire, *Académie des sciences morales et politiques*, 26 novembre 1842, et publié comme le précédent, dans les *Annales médico-psychologiques*, numéros de janvier et de mars 1843).

— Rejet de l'organologie phrénologique de Gall et de ses successeurs (Paris 1843).

— Cadre de la philosophie de l'homme (mémoire à l'*Académie*

des sciences morales et politiques, janvier 1844, et *Annales médico-psychologiques*, tome III, 1844). C'est un véritable discours-programme, où sont condensées les doctrines de Lélut et ses idées sur les grands problèmes auxquels il se passionnait, et sur la méthode qu'il préconisait et appliquait pour en rechercher la solution. Aussi ce mémoire figure-t-il en tête de son ouvrage publié en 1862, *Physiologie de la pensée*, et qui est comme son testament philosophique.

C'est après la production de ce mémoire que notre auteur fut nommé membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1844).

Deux ans plus tard, nous l'avons dit, parut l'*Amulette de Pascal*, qui marque, du moins à notre avis, l'apogée du talent de Lélut.

Ici commence la carrière politique de Lélut, qui dura neuf ans (1848-1857). Nous serons bref sur cette période, ayant en vue surtout d'étudier en Lélut le psychologue. Membre des Assemblées Constituante et Législative, il fit à peu près tout le temps partie de la majorité, même avant le Coup d'Etat, bien qu'il eût voté pour Cavaignac, lors de l'élection du Président de la République. Loin de se laisser absorber par la vie publique, Lélut y trouve l'occasion de nouveaux ouvrages, sans toutefois abandonner ses sujets de prédilection, puisque nous le voyons publier en 1851 un Mémoire sur les phénomènes et le principe de la vie, mémoire lu à l'Académie des sciences morales et politiques dans sa séance du 11 octobre.

Membre de plusieurs Commissions au sein du Parlement, il déposa des rapports sur le Code forestier, sur la Conservation des eaux minérales, sur la Déportation et le régime cellulaire. Ses fonctions de médecin de la prison du dépôt des condamnés, autant que ses divers travaux d'anthropologie précédemment cités, lui donnaient en la matière, une compétence qu'il manifesta hautement.

Rendu à la vie privée, il publia en 1858 un *Traité de l'Egalité* qui résume ses idées politiques.

Il mit enfin la dernière main à son livre *Physiologie de la pensée*, « commencé depuis trop longtemps », dit-il dans la préface.

L'ouvrage parut en 1862, en deux volumes, qui contiennent tout l'ensemble, doctrines et mémoires justificatifs, des idées de Lélut sur les rapports du corps à l'esprit.

En 1863, Lélut entra à l'Académie de médecine où il siégea six ans, jusqu'en 1869.

Son système nerveux, fatigué par tant de travaux et de luttes, lui refusa dès lors tout service, et il dut se retirer souffrant à Guy, son pays natal. Il mourut à Paris, le 25 janvier 1877.

Qualités de son esprit, son contenu, sa culture

Lélut se manifesta dans ses œuvres homme de lettres et de science, parce que sa culture était complète. Il montra qu'elle était profonde, en s'efforçant de fusionner les deux éléments pour aboutir à des composés nouveaux : c'est en quoi il fut un précurseur de la pensée contemporaine.

Homme de lettres et de haute culture littéraire, il le fut certes. Il faut voir l'élégance et la pureté de son style, cette netteté et cette harmonie, cette verve entraînante parfois, et cette finesse d'où toute subtilité est bannie. Mais il ne fut que lettré et non esprit littéraire; si l'on doit diviser, comme le veut Binet, les intelligences en deux classes distinctes, au point de vue de leurs qualités générales, c'est bien, sans contredit, parmi les esprits scientifiques que Lélut doit trouver sa place. Précision de la pensée, aptitude à se rendre compte, constance de l'attention, esprit pratique, attention dirigée vers le monde extérieur, tels sont les traits principaux qui, d'après Binet, caractérisent la tendance scientifique de l'intelligence : tels sont aussi les caractères qu'au seul examen de sa vie et de son œuvre, on doit assigner à Lélut ; avec autant de sûreté que s'il était passé à travers la série d'expériences auxquelles Binet soumet les sujets qu'il observe. Précision de la pensée ? Avec quelle netteté Lélut formule la sienne ! Prenez, pour qu'ils soient plus concluants, vos exemples parmi celles de ses pensées qui, formulées à l'encontre des opinions reçues, avaient chance de soulever des protestations énergiques, et vous verrez si l'auteur se dérobe derrière l'équivoque des termes. Parlant des hypothèses en science, Lélut déclare textuellement : « Les hypothèses ont souvent et longtemps rendu la science stationnaire et même rétrograde, en se substituant à l'observation des faits et en laissant croire que tout était fait, quand tout, au contraire, restait à faire. » (*Physiologie de la pensée*, t. I, p. 262.) Et ailleurs, stigmatisant lui-même le défaut d'imprécision, il donne un autre exemple de netteté catégorique : «..... mots qui ne signifient rien, ou qui, dans leur sens louche, disent tout ce qu'on veut leur faire dire, le mot de *pouvoir réflexe* » (*Physiologie de la pensée*, t. I, p. 99). Manqua-t-il de netteté dans son expression quand il traita de fous et Socrate et Pascal ?

Aptitude à se rendre compte, constance de l'attention, esprit

pratique, observation attentive du monde extérieur, toutes ces qualités, il les possède au plus haut degré, ce travailleur acharné qui, pendant quarante années de sa vie, poursuit sans dévier le même ordre d'études, sous les points de vue les plus divers ; qui ne dépose le scalpel que pour saisir le manuscrit poudreux, qui fouille avec la même sagacité un cerveau de voleur homicide et les arcanes d'un texte ancien, avide de vérité, et l'allant chercher toujours dans ses sources premières.

Il est amené, par son sujet, à se poser la question, longtemps et encore agitée, des rapports du développement du cerveau à celui de l'intelligence. Sans doute il va peser des cerveaux ; mais tout de suite, il s'aperçoit qu'il faut tenir compte, dans les évaluations, du rapport du développement du crâne au développement total de l'individu, et, sans hésiter, il se met en devoir d'établir ce rapport par des mesures précises sur les idiots de son service, en comparant leur taille à celle des hommes normaux. Son travail terminé et publié, il se rend compte qu'il s'y est glissé, non pas, dit-il, « une cause d'erreur (il s'en était déjà rendu compte par de nouveaux calculs), mais une cause de manque de rigueur dans l'expression numérique des résultats ». Les idiots qu'il examinait étaient des Français et il avait comparé à leur taille celle des hommes d'une intelligence ordinaire, déterminée par M. Quételet d'après des faits recueillis en Belgique, pays où les hommes sont un peu plus grands qu'en France. Va-t-il s'en tenir à une simple remarque ? Il n'y a même pas erreur dans les résultats ! Eh bien, pour un simple « manque de rigueur dans leur expression numérique », il va tout simplement entreprendre des recherches pour servir à la détermination moyenne de l'homme en France ; et ce travail donnera la matière de deux mémoires lus à la Société ethnologique de Paris. N'est-ce pas bien là le scrupule de l'esprit vraiment scientifique ?

S'agit-il de puiser sa documentation dans les écrits, et non plus à l'amphithéâtre, Lélut ne se montre pas moins minutieusement investigateur, pas moins avide de scrupuleuse exactitude. Son livre de l'*Amulette de Pascal* est, à cet égard, un vrai modèle d'érudition consciencieuse, de critique historique serrée. La thèse de cet ouvrage, on le sait, comme celle développée dans le *Démon de Socrate*, est que les grands esprits présentent parfois, à côté de leurs manifestations géniales, des symptômes moins glorieux qui traduisent la misère de leur nature physique; que certaines singularités de leur existence, diversement interprétées par leurs historiens,

relèvent le plus souvent de la pathologie, et, qu'à pareil égard, ces grands hommes doivent être rapprochés des fous. Une affirmation aussi osée avait, pour l'époque, toute l'apparence d'un blasphème. Aussi fallait-il l'étayer de documents nombreux et décisifs. Lélut n'y manqua pas. Ici les matériaux étaient en plus grand nombre et moins publics, si on peut dire que, pour le *Démon de Socrate*, ils n'en sont pas compulsés avec moins de zèle, et la critique n'en est pas moins poussée jusqu'aux plus fins détails d'interprétation. Vie de Pascal d'abord, tous les recueils, ouvrages, lettres, manuscrits de tout ordre, susceptibles d'en préciser l'histoire, sont méticuleusement feuilletés et leurs textes confrontés avec soin : ouvrages de Mme Perrier et de Jacqueline Pascal, de Mlle Marguerite Perrier, recueil d'Utrech (*Docum. pour l'hist. de Port-Royal*), lettres inédites de Fermat, écrits de P. Guerrier, de Bossust, de Lemercier, de Donat, etc. ; tout est mis à contribution, et une note de la troisième partie de l'ouvrage réunit l'indication signalétique de tous les manuscrits consultés. Ainsi se trouve établie l'existence des troubles nerveux éprouvés par Pascal dès l'enfance, un instant amendés pour s'aggraver ensuite, l'accident du pont de Neuilly, les hallucinations de Pascal, la vision, l'abîme imaginaire, etc. L'observation clinique du grand homme est dressée au jour le jour, et l'évolution de sa maladie est retracée parallèlement à l'histoire de sa carrière dont les particularités se précisent et s'éclairent.

Ce n'est pas assez pour Lélut de reconstituer, pièces en mains, l'histoire de la névrose de Pascal ; il veut expliquer la direction religieuse de son délire, en en recherchant les causes dans le caractère du grand homme, dans son éducation, enfin dans le milieu où il vécut. Pour établir la véracité du témoignage de l'abbé de Brienne sur la vision du globe de feu, Lélut va nous refaire la biographie de cet abbé et rapprocher son dire de ceux du recueil d'Utrecht et des circonstances diverses de fait et lieu. Il nous présentera de même la biographie de l'abbé J. J. Boileau à propos de la vision d'un abîme imaginaire. Quarante pages sont consacrées à ces deux personnages, et les références y abondent. Le mysticisme de Pascal est encore mis en lumière dans les quelques pages de ce manuscrit ayant pour titre : *Le Mystère de Jésus*, que Lélut rapproche des *Méditations chrétiennes et métaphysiques* de Malebranche. La croyance de Pascal aux miracles est établie par la foi avec laquelle il accepta la guérison opérée sur sa propre nièce par la « Sainte épine ».

Ce n'est pas l'esprit seul de Pascal, mais celui aussi de son époque et de son milieu qui fourmille d'exemples de cet ordre, rapportés à grand renfort de détails sous les titres : *Croyance à la diablerie au XVIIe siècle dans Port-Royal et dans la famille de Pascal*; — *Accusation de sorcellerie portée contre la maréchale d'Ancre*; — *Le globe de feu de Benvenuto Cellini*, etc... Enfin, l'hallucination de Pascal est rapprochée des hallucinations illustres des grands esprits de tous les temps. C'est bien, sans doute, le faisceau le plus compact des preuves qui se puisse assembler, pour entraîner la conviction d'un lecteur réfléchi et ne se laissant pas séduire par les charmes du style.

Dans le *Démon de Socrate*, même appel aux sources, même argumentation, mêmes témoignages nombreux empruntés aux auteurs de Grèce, de Rome et d'Alexandrie; mais c'est ici, notre auteur l'a bien vu, de la critique serrée des textes que doit surtout jaillir la lumière. Avec une aisance ineffable Lélut se met à commenter dans toutes ses finesses le texte des *Dialogues* et celui de Xénophon ; il se mesure sans efforts avec les plus diserts hellénistes. Ce livre du *Démon de Socrate*, s'il ne démontrait pas autre chose, suffirait à nous édifier sur la culture littéraire de son auteur. Elle brille d'ailleurs dans toutes ses œuvres, cette haute culture, dans la beauté de leur forme, comme dans l'abondance de l'érudition qu'elles enferment.

Lélut jongle avec les systèmes philosophiques de tous les temps, et quand les sujets lui sont particulièrement familiers, son style, toujours lumineux, intéressant, correct et vif, prend une allure aimablement verveuse : « Ah ! c'était le bon temps de la physiologie de la pensée ! dit-il à propos du XVIIe siècle ; quelle assurance d'affirmation et de description, quels détails, précis, infinis, tels que n'en montrera jamais le microscope ! et quelle précieuse bonhomie dans cet auditoire cartésien, accueillant ces affirmations avec autant d'amour et de foi que les malices des *Petites lettres!* Des fibres, des fibrilles nerveuses, qui vont de toutes les parties, des parties les plus extrêmes du corps à son centre, de tous les organes au cerveau ; des esprits animaux, qui se meuvent dans ces fibrilles, s'élaborent dans le foie, le cœur, le poumon, comme du temps de Galien et même au temps d'Anaximène ; prenant au foie un peu de sa bile, au cœur beaucoup de son sang, au réservoir de Pecquet le plus sucré de son chyle, au poumon le plus fin de son air et de son soufre ; et une fois bien composés de tout cela, allant subir dans le

cerveau une dernière élaboration, qui leur permette surtout d'être les dociles instruments de l'imagination, cette folle du logis, qui, Malebranehe le savait d'original, en est souvent la maîtresse. » (*Phys. de la pensée*, t. I, p. 281.)

Méthode

Dans Lélut, il faut distinguer le *clinicien philosophe* et le *philosophe savant :* le premier est l'auteur du *Démon de Socrate*, de l'*Amulette de Pascal* et des mémoires sur la *Folie sensoriale;* le second est l'auteur de la *Physiologie de la pensée*. La méthode adoptée se révèle toute différente, dans l'un et l'autre de ces deux ordres d'ouvrages, en dépit de l'harmonie parfaite et de l'immuable clarté de l'esprit de l'auteur, à son insu peut-être.

Il nous paraît que le jugement de la postérité a légitimé cette distinction par l'importance inégale qu'elle a conservée à ces différents livres. Aussi bien, est-il nécessaire que nous nous expliquions. En disant *clinicien philosophe*, et par l'ordre dans lequel nous accouplons ces deux termes, nous prétendons indiquer que, dans le *Démon de Socrate*, l'*Amulette de Pascal* et les observations qui s'y rapportent, Lélut est strictement parti du fait pour s'élever jusqu'à la théorie ; que son attitude à l'origine fut toute passive à l'égard des faits ; que l'observation impartiale, sans idée préconçue, et même sans projet arrêté, des faits d'hallucination, lui a seule imposé la conception philosophique et historique qui s'en dégage ; que nul autre élément de construction n'est introduit et que l'esprit n'intervient que pour exercer une eritique rigoureusement scientifique des données de l'observation. Dans la *Physiologie de la pensée*, au contraire, le philosophe *à prioriste* reparaît malgré tout. Les entités métaphysiques sont conservées sans aucun changement, et le livre est tout imprégné du cousinisme qui s'élançait alors vers son triomphe. Sans doute, et nous l'avons dit, dans le détail des mémoires qui étayent cet ouvrage, une grande application scientifique se révèle autant qu'une indéniable probité. Mais le point de départ n'est pas exclusivement scientifique : « .. Aucun progrès ne me semble possible, s'il n'est tenté au *double point de vue* de notre nature, celui du corps et de ses organes, celui de l'esprit et de ses facultés. » (*Phys. de la pensée*, préface, p. IV.) Voilà déjà érigée en vérité acquise l'hypothèse dualiste et la nécessité d'étudier par deux

voies différentes deux ordres de phénomènes radicalement distincts dans leur nature. La physiologie de la pensée n'est donc plus que l'étude des rapports du corps avec l'âme, l'existence de celle-ci étant, de prime-abord, mise au-dessus de toute discussion. C'est très bien. Mais alors les phénomènes de la pensée ne pourront plus devenir objet de science, et l'on devra se borner à noter les changements divers apportés dans le corps par les facultés en exercice de l'esprit qui l'habite. Soit. Nous n'allons pas ouvrir ici un débat aussi grave. Le point que nous désirions établir nous paraît acquis. Dans son entreprise gigantesque (la psychologie de nos jours divise bien plus ses problèmes), Lélut part d'un postulat et prétend poursuivre *scientifiquement* par deux voies parallèles, dont une seule est, par définition, praticable pour la science, la solution d'un problème auquel, *à priori*, il admet une face double. Il peut avoir raison dans son affirmation de dualité, et jusqu'à plus ample informé, un démenti ne serait pas scientifique. Mais des études sur le type de la « Physiologie de la pensée » sont complètement démodées aujourd'hui, et l'on ne voit pas bien le moyen de confondre, dans un même ouvrage, des recherches de laboratoire et des constructions théoriques, qui n'ont, avec ces recherches, qu'un rapport de voisinage forcé. Sans doute l'auteur est logique avec lui-même, car il décore du nom de science psychologique la nomenclature des facultés de l'âme, en honneur de son temps. Mais on ne saurait donner le nom de science qu'à un ensemble de connaissances précises, et les facultés « ne sont et ne sauraient être, pour Lélut, qu'indéterminées, comme les faits qu'elles représentent ». (*Physiologie de la pensée*, préf., p. IX.)

Oh ! nous savons bien que des observations cliniques et des travaux d'anthropologie nous sont présentés, qui tendent à détruire toute corrélation entre les manifestations supérieures de l'intelligence et le développement de la lésion de tel ou tel territoire du cerveau, et que, par là, tout le problème paraît scientifiquement posé et scientifiquement résolu ; la compétence de l'observateur est, d'ailleurs, tout à fait hors de doute. Mais ces observations ont beau jeu contre un système comme celui de Gall. Certes, la zone de la *philogéniture* est facilement rejetée parmi les « fantômes de la caverne ». La faute est, qu'emporté par son élan, et trompé d'ailleurs par le peu de résistance des fantômes contre lesquels il s'élance, Lélut dépasse le but, et conclut, au delà de l'enseignement des faits, que toute localisation est une chimère, et que l'écorce céré-

brale, le manteau gris, n'est, pas plus que la glande pinéale, le siège de l'entendement. Il avait tort, la démonstration n'en a pas tardé. Aucune localisation ne pouvait être admise pour les entités complexes et factices que le système de Gall érigeait en facultés de l'entendement. Mais le reproche que Lélut justifie sans peine contre de telles conceptions, se retourne, en fin de compte, contre ses propres doctrines. Il n'a, lui-même, créé aucune entité nouvelle dans l'étude des fonctions de l'esprit, mais il a accepté comme démontrées dans leur existence, les facultés admises de son temps et jusqu'à la période tout à fait contemporaine. A ce compte, évidemment, il ne pouvait accepter aucune localisation d'aucun ordre. L'origine de son étude était philosophique et scientifique à la fois et non exclusivement scientifique.

En ne préjugeant rien des facultés de l'âme, et en s'en tenant à l'étude des processus élémentaires accessibles à l'expérience et soigneusement analysés, on est arrivé assez loin dans la localisation de fonctions auxquelles la qualification d'intellectuelles na saurait être refusée, fonctions de réception, de conservation, d'association et d'émission des impressions sensorielles, du graphisme, de la mimique et du langage.

Il ne faut pas s'étonner ni conclure à un défaut d'esprit scientifique chez l'auteur; nous avons vu que, d'autre part, et dans cet ouvrage même, il fait preuve à cet égard de qualités indiscutables. Mais tout homme est de son temps. L'esprit le plus indépendant subit l'influence de son milieu, et il ne lui est jamais possible de s'en émanciper d'une façon complète. S'il n'en accepte pas directement les doctrines, elles s'insinuent fatalement chez lui et s'imposent insidieusement à la faveur de ses tendances affectives, qui, elles, sont, bien plus encore, soumises aux influences de l'éducation et du milieu. C'est pourquoi Lélut se rattacha aux préférences philosophiques de son temps, quand il s'avisa d'entreprendre une étude à point de départ philosophique ; et c'est pourquoi il subordonna, de très bonne foi, en somme, les résultats d'expériences, d'ailleurs précises, aux affirmations doctrinales posées de prime abord. Dans cette deuxième manière, nous l'avons appelé *philosophe savant*, par opposition au *clinicien philosophe* qu'il fut dans la première. On voit ce que nous avons eu l'intention d'indiquer en renversant ainsi l'ordre des termes.

Résultats

Beaucoup de ce que nous avons à dire des résultats et conclusions auxquels aboutit l'œuvre de Lélut a été exprimé déjà à propos de sa méthode. Nous nous efforcerons d'éviter les redites.

Deux buts principaux dominent, nous l'avons vu : élucider les rapports du corps et de l'esprit et introduire la psychologie dans l'étude de l'histoire. La tâche était lourde et grandiose ; elle fut vaillamment poursuivie, sans défaillance, à travers les mille difficultés qui surgissaient de toutes parts. Le désenchantement qui s'exprime dans les pages du dernier livre n'a pas empêché l'homme de caractère qu'était Lélut de mener son œuvre du moins à une conclusion harmonieuse, sinon à la solution définitive des problèmes qu'elle comportait. Il a « considéré dans son ensemble et dans ses principaux détails le champ de cette science de l'homme, où la pensée ne se contente pas de s'étudier elle-même, mais où elle recherche, dans le corps auquel elle est unie, les conditions plus particulières de son exercice ».

L'utilité de la psychologie individuelle dans l'étude de l'histoire, il l'a magistralement mise en lumière : « La psychologie de ces hommes éminents, lorsque les matériaux nécessaires pour la tracer n'auront pas été détruits par le temps, donnera souvent, à elle seule, le secret des pensées de leur siècle, comme, à son tour, elle pourra être complétée et éclairée par ces dernières. » Il n'a pas voulu s'en tenir au précepte et il a donné les deux modèles que l'on sait ; son travail « tout élucidateur » il l'a accompli, grâce aux ressources que lui fournissaient des « études auxquelles la philosophie, la psychologie et l'histoire ordinaires n'étaient pas habituées à se livrer » ; il a su dire toute la vérité, sans un instant se départir de la pudeur que réclamaient et le nom des deux grands hommes qu'il étudiait, et l'honneur de la philosophie, et le respect de l'opinion des siècles ; persuadé que les conséquences de son œuvre ne sauraient être mauvaises, « parce que jamais la vérité n'a ce caractère, quelque hautement, quelque nettement manifestée qu'elle puisse être ».

Cette *observation individuelle* dont Lélut proclamait l'intérêt historique, on tend, de plus en plus, de nos jours à en reconnaître l'utilité pour l'étude même de la psychologie. C'est elle qui offre à

la psychologie, comme à la médecine, la base la plus solide, la source la plus sûre d'informations, provisoirement du moins, en l'état enfantin des procédés d'investigation mis à notre portée par les sciences exactes de laboratoire.

L'œuvre même de Lélut est une preuve éclatante de cette assertion, en ce qu'elle comporte de résultats précis et utiles. Que reste-t-il, en effet, de sa « Physiologie de la Pensée » ? Bien peu de choses, sinon des conclusions assez banales, relatives au Moi, à la Volonté, aux aptitudes intellectuelles, aux passions, aux besoins, aux instincts; un examen critique exact, clair et judicieux des systèmes de l'*assistance*, de l'*occasionalisme*, de l'*harmonie préétablie*, du *médiateur plastique*, etc., sans qu'une attitude bien nette soit prise dans le débat; une critique plus fine encore des rapports du Moi à la sensation, pour servir à délimiter ce qu'on doit exactement entendre par sensibilité... pures dissertations, en somme, si l'on en excepte, peut-être, le chapitre consacré aux *passions*, et cette exception ne fait que confirmer la thèse. Quand, au contraire, il fait appel à la méthode de l'observation individuelle, Lélut produit son étude des hallucinations et celles des analogies entre la raison et la folie, études auxquelles la psychologie contemporaine n'aura pas de retouche à faire

Le mécanisme des hallucinations n'est pas étudié de près, la théorie vraiment physiologique n'en est pas faite d'une façon précise et ne pouvait pas l'être, en l'absence de notions sur localisations cérébrales. Il ressort toutefois que l'hallucination est un phénomène à la fois psychique et sensoriel, bien que l'on classe généralement Lélut parmi les partisans de la théorie purement psychique.

Quant à la description, elle est magistrale.

Les hallucinations sont très heureusement appelées par Lélut « retour des idées à leur point de départ ». Toute sensation comprend deux parties, l'une affective, l'autre perceptive : dans la première, l'esprit est passif et réfère la modification de la sensibilité à quelque partie de son propre corps, sans que sa perception à cet égard semble, de prime-abord, se porter plus loin, et, comme le dit Maine de Biran, dans l'étendue étrangère.

Dans la deuxième, il est actif; c'est l'acte en vertu duquel il soupçonne ou connaît l'existence du monde extérieur : « C'est cette partie de la sensation qui est le point de départ de l'idée sensible, lorsqu'elle n'en est pas la première apparition et véritablement l'original. »

Les divers ordres de sensations présentent ces deux parties dans une proportion très variable. C'est ainsi que le goût et l'odorat sont à peu près privés de tout élément perceptif et extériorisateur, si on peut dire; aussi les impressions apportées par ces deux voies auront peine à être évoquées dans la suite avec précision. La sensibilité générale peut être distinguée, à cet égard, en tact passif et toucher actif, ce dernier nous donnant, à l'exclusion à peu près totale de l'autre, des sensations de nature vraiment perceptives. L'ouïe et surtout la vue possèdent au plus haut degré la mission de nous renseigner exactement sur le monde extérieur : la partie affective est à peu près nulle dans les sensations qui nous arrivent par ces deux voies. Le sens de la vue surtout est, pour Lélut, la source par excellence de nos idées les plus dignes de ce nom. A ce sens il attribue une importance prépondérante, excessive même, il faut bien l'avouer, puisque, non content d'affirmer, ce qui est vrai, que les idées sensibles de la vue entrent pour une grande part dans le détail des conceptions les plus géniales et qu'on les retrouve encore dans les idées relatives aux autres sensations externes, y comprises même celles de l'ouïe, il veut faire à la vue la part plus large qu'au toucher actif dans l'acquisition de la notion d'étendue, ce qui paraît outré.

La sensation, voilà donc le point de départ de l'idée. Les idées font-elles un retour plus ou moins complet à leur point de départ, c'est-à-dire tendent-elles à la transformation sensoriale, nous aurons, inversement à l'ordre d'acquisition, les idées-images, les idées-sensations ou hallucinations.

Les *idées-images* ont lieu dans les préoccupations violentes, qui nous retracent avec la plus grande netteté les scènes qui sont restées dans notre esprit associées à un état émotionnel intense. Elles ont lieu également dans les pensées exclusives, à la fois signe et condition du génie, et donnent matière aux créations des arts.

Les *idées-sensations* se montrent en premier lieu et à l'état physiologique, dans les *rêves du sommeil*. Le rêve contient les impressions de l'état de veille et celles plus ou moins confuses venues pendant le sommeil, des surfaces ou des points de rapport, soit internes, soit externes; c'est sous forme de véritables sensations qu'elles se présentent avec une grande lucidité, en vertu d'un acte de l'imagination plus fort et moins contrôlé par le moi. Mais ce moi, à l'encontre de Maine de Biran, est le même qu'à l'état de

veille, et ici Lélut se montre, pour un instant, d'ailleurs très court, le métaphysicien dogmatique de la *Physiologie de la pensée.*

Ce moi immuable, il ne veut pas y renoncer même dans la description du degré ultérieur de la transformation sensoriale des idées, les *rêves du somnambulisme*, qui lui offraient pourtant, s'il n'avait été prévenu par ses convictions philosophiques antérieures, l'occasion d'éliminer de cette étude et probablement des suivantes tout élément extra-scientifique.

Les rêves de somnambulisme ne sont déjà plus des phénomènes normaux. Un pas de plus et nous sommes dans la pathologie confirmée, avec les idées-sensations de l'état de veille, ces fausses sensations par excellence, les *hallucinations.* Pouvant affecter tous les sens, mais plus particulièrement relatives à ceux du toucher, de la vue et de l'ouïe, les hallucinations se divisent en plusieurs classes, d'après le contrôle plus ou moins efficace que le moi exerce sur elles. En premier lieu viennent les hallucinations repoussées par la raison, et Lélut rapporte de nombreux exemples de ces curieuses sensations de l'état de veille.

A un degré d'erreur plus avancé, quoique souvent moins pathologique, on note les *illusions.* L'illusion est le « transport, l'application d'une image, devenue par ce transport même une perception sensitive, à un corps qui lui sert de point d'appui, mais qui n'a pas donné lieu à sa production primitive, et lui est en réalité aussi étranger que le corps le plus dissemblable ».

Nous entrons enfin dans la folie véritable avec les hallucinations acceptées par la raison, hallucinations dont le moi méconnaît la nature. Ces fausses sensations pourront constituer à elles seules tous les troubles de l'intelligence, elles pourront n'affecter qu'un sens et demeurer compatibles avec des fonctions cérébrales d'ailleurs normales, et même de qualité supérieure. Elles pourront être l'expression du caractère même de l'halluciné, ou traduire les préoccupations d'une époque.

Le caractère d'irrésistibilité lié aux sensations de la sphère *auditive* est admirablement décrit. De même une remarquable analyse est faite des diverses formes que peuvent revêtir ces sensations. Lélut a fort bien distingué les images auditives proprement dites et les images *verbales*, en disant que, dans certains cas, les paroles entendues par l'halluciné ne sont prononcées que mentalement, et comme au dedans de lui. Enfin les hallucinés pourront entendre des paroles qu'ils prononcent eux-mêmes, mais qui pourtant ne

sont pas le résultat de leur volonté, et qu'ils attribuent à une volonté étrangère. C'est le cas du démon de Socrate.

Cette magnifique étude se termine par une allusion aux *noces spirituelles* des mystiques, à ces formes hallucinatoires qui mêlent « les émotions les plus matérielles aux aspirations les plus éthérées »... — « Par quelle obstination sans excuse la philosophie, enchaînée à son même langage, continue t-elle à parer de fleurs le mysticisme, à parler de ses aspirations, de ses extases, de ses visions, comme d'aimables chimères, et se refuse-t-elle à substituer à des mots qui n'ont plus qu'un sens louche, des expressions qui vont au fond des choses et ôtent sa grâce à l'erreur ? »

Ainsi donc, voilà ramenés à l'expression vraie, les tableaux, dont des générations de panégyristes s'étaient, à l'envi, efforcés de faire disparaître les ombres « Ce sont des hallucinés, ces grands hommes : Socrate, Cardan, Pascal, Paracelse, Vanhelmont, Barloeus, Schwamerdam ; ces poètes, comme le Tasse ; ce sont des hallucinés, ces prophètes religieux et politiques : Pythagore, Mahomet, Jeanne d'Arc, Luther, Loyola : « On les désigne bien encore sous leur ancien nom de mystiques, de théosophes ; mais le monde ne les suit plus. Il les regarde avec étonnement ; il les plaint ; et, dans son sein, les hommes instruits savent comment appeler les inspirations de Swedenborg, les terreurs de Pascal. la défiance de Rousseau. » (*Sur un des points de vue de la psychologie de l'histoire.*)

Les points de rapports entre l'état de raison et celui de folie ne consistent pas dans les seuls faits d'hallucinations. Il existe, en dehors de ces faits, des cas nombreux, capables de démontrer « que, de la raison complète ou philosophique au délire véritablement maniaque, il y a d'innombrables degrés dont il serait avantageux, à tout homme, d'avoir au moins la connaissance générale afin de ne pas mettre toujours la colère et la vengeance à la place de cette pitié indulgente dont peut-être il a eu quelquefois besoin, et qu'il pourra quelquefois encore avoir à réclamer pour lui-même.

Ces *états de transition* se caractérisent, dans le monde moral et affectif, par une irritabilité extrême, une sensibilité excessive, donnant lieu à des illusions. des goûts, des désirs bizarres et exclusifs, des passions mauvaises, désordonnées, délirantes, une irrésistibilité dans les actes ; et dans le monde intellectuel, par le manque d'attention, la distraction, l'insensibilité, l'association vicieuse des sentiments et des idées, l'incohérence de la confusion du langage.

La joie excessive, la colère, la peur, le désespoir, l'ennui, sont

des expressions atténuées des formes gaies ou tristes de la manie ; et la démence trouve ses analogies dans les états d'indifférence intellectuelle et morale.

De la raison passionnée et désordonnée on passe à la folie, dès qu'on en arrive à faire erreur sur l'identité et l'existence réelle du monde extérieur.

Les Grecs se trompaient quand ils appelaient Diogène un *Socrate fou.* Socrate était bien autrement fou que Diogène, qui n'était qu'un bizarre et un *cynique.*

Ici nous devons noter en terminant, d'une façon toute particulière, la conclusion psychologique que Lélut a, dès 1834, su déduire de son étude toute clinique : « *Les facultés morales et affectives qui sont la source des passions, forment le fond de l intelligence, son fait primordial et générateur, doivent, pour que la raison se maintienne droite, se maintenir elles mêmes dans un équilibre qui peut varier, du reste, suivant la constitution morale de l individu* »... .. « *En définitive, le désordre de la pensée est à celui de la passion ce que l'effet est à sa cause, l'expression à la chose exprimée ; la pensée rend la passion, comme la parole rend la pensée, comme les sons de l'orgue rendent une mélodie d'une façon discordante, quand la passion, la pensée, la mélodie ont elles-mêmes ce caractère* » Idée qui n'est que répétée plus tard, comme à regret, mais non moins nettement, dans la *Physiologie de la Pensée* (t. I, p. 25). « *Non, sans doute, nous ne faisons pas dans notre moi nos sensations, nos affections, puisqu'elles nous viennent et ne peuvent pas ne pas nous venir d impressions corporelles, soit extérieures, soit intérieures. Mais nous sommes loin d'y faire toujours, soit nos idées, soit même nos volitions souvent si dépendantes de nos dispositions affectives et même de nos dispositions organiques.* »

N'est-ce pas toute la thèse de la psychologie de nos jours ?

Conclusions

Pour s'orienter à travers la complexité des phénomènes qu'il étudie, le psychologue, comme le médecin, doit recourir avant tout à l'observation clinique et à l'observation individuelle généralisée aux sujets sains. Certes, pas plus que la médecine, la psychologie n'a garde de négliger les ressources du laboratoire ; c'est avec grande faveur, et non sans un certain engouement, qu'elle s'ouvre

aux sciences exactes, et cet empressement rend compte du besoin qu'elle éprouvait de réagir contre les excès de l'*à priorisme* ancien. Mais la psycho physique n'a encore atteint que les manifestations psychiques les plus simplcs et les plus inférieures, et nous ne pouvons encore, dans l'étude des fonctions élevées de l'intelligence, qu'aborder les faits dans leur complexité naturelle, au moyen de l'observation minutieuse *in vivo* dcs cas particuliers, et par le rapprochement entre eux des résultats de nos observations diverses. A cettc méthode, il appartient de nous mettre en garde, et contre les divagations parfois séduisantes d'une philosophie sans fondements, et contre des conclusions trop hâtives sur les données du laboratoire.

L'œuvre de Lélut, dans ses résultats remarquables et dans ses défectuosités même, nous est un grand exemple et un précieux enseignement. Elle nous montre qu'à la seule lumière de la cliniquc un esprit philosophique a pu devancer les conclusions les plus modernes de la psychologie, dans un temps où les études de cet ordre étaient peu en honneur, et où, par conséquent, il devait ne rien attendre que de sa propre initiative.

Mais l'observation clinique ou individuelle nous présentc la vérité sous sa forme cachée et difficilement accessible. Ce n'est pas trop pour la découvrir de tous les moyens d'investigation dont notre esprit dispose. Si les qualités scientifiques de l'intelligence peuvent garantir la rigueur des résultats acquis, elles ne sauraient nous faire saisir la vérité dans ses manifestations vagues et dans ses nuances.

L'intuition des littérateurs et dcs poètes a bien souvent proclamé des vérités que la Science, arrivant derrière eux d'un pas lourd, devait, beaucoup plus tard, classer au rang de ses acquisitions précises. C'est dans la culture des belles-lettres que le psychologue et le clinicien acquerront la pénétration et la délicatesse d'esprit dont leur art ne peut se passer.

La spécialisation dans les études est plus nécessaire de nos jours que du temps de Lélut. Mais si le travailleur de l'avenir doit se borner, pour les éclairer, à des questions de plus en plus réduites et particulières, il lui faudra, pour l'examen de la moindre d'entre elles, des connaissances de plus en plus étendues, et des emprunts de plus en plus nombreux dcvront être faits par lui, dans les domaines voisins du sien. Le commerce des idées sera facilité par le commerce des hommes. Nul ne devra s'enfermer dans sa tour d'ivoire.

L'esprit de corps sera banni, non celui qui suscite et entretient une émulation généreuse, mais celui qui paralyse la production, en divisant les forces et en réduisant la sphère de l'activité individuelle. Dédaignant toute ambition factice et vaine de préséance, les hommes de bonne volonté de toutes les carrières devront se prêter une aide réciproque, et réunir leurs efforts dans un idéal commun de progrès.



MONTPELLIER. — IMPRIMERIE DELORD-BOEHM ET MARTIAL.